



## RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANŒUVRE

Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres en Basse Tension (BS, BE manœuvre)

### Objectifs pédagogiques :

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement en Basse Tension
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des textes réglementaires
- Maintenir ses acquis et ses connaissances sur le titre d'habilitation BS - BE Manœuvre conformément à la norme NF C 18-510

### Références règlementaires :

**L'article R4544-10 du Code du Travail** : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

**Décret n° 88-1056 du 14/11/1988** : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

### Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires ;
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

### Matériel :

- Ordinateur et vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Livret de fin de stage.

### Encadrement :

- La formation est dispensé par des formateurs rattachés à PREVISS et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines ;

### Le plus de la formation :

- Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive ;
- Support audiovisuel et vidéos.
- Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.



**Contenu du programme :**

**Programme théorique :**

**Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)**

**Jour 1**

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Les limites de son titre d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels, des EPI et des outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident

**Jour 2**

- Application sur une installation type
- Effectuer une VAT
- Procédures d'intervention BS (coupure, remise sous tension)
- Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation
- Travaux pratiques obligatoires.  
Opérations diverses en basse tension sous la surveillance du formateur.
- Evaluation

**L'évaluation de la formation :**

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation

**La validation de la formation :**

- Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable ;



**Durée de la formation :** 14H00 ou 10h30

**Nombre de stagiaires :** jusqu'à 10 personnes

**Public :** Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension

**Pré-requis :**

- BS : Avoir des connaissances en électricité. Un test préalable à la formation peut être proposé.  
BE manœuvre : savoir identifier les matériels des tensions respectives

**Pré-requis recyclage :**

- Idem initial + être titulaire d'un titre d'habilitation similaire ou supérieur en limite de validité (à présenter au formateur en début de stage).

**Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation**

**Recyclages :**

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

#### **Tarifs**

**650€ TTC la journée en entreprise pour un groupe jusqu'à 10 personnes**

**195€ TTC la journée par stagiaire en inter entreprises**

**Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, [previss84@gmail.com](mailto:previss84@gmail.com),**